

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 13 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois et le 13 juin, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace Séraphin Gimbert à Vesseaux, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas.

La séance est ouverte à 19H30 en présence de :

PRESENTS : MC SAUSSAC, JY MEYER, M ALLAMEL, M BOUSCHON, S CIVIER, J DAUMAS, C FAURE, P GAILLARD, I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND, M THINON, JF DURAND, JC COURT, S CAVIGGIA, JY PONTHER (proc de P MAISONNEUVE), G SAUCLES, C PASTRE, R MOULIN, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, P ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, J SEBASTIEN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, G DOZ, A ROUSSET (proc de M CEYSSON), B SOUCHE (proc de F CHASSON), M TAUPENAS, M TOURVIELHE (proc de S GENEST) et A LAURENT(proc de JP LARDY).

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 41

Procurations : 5

Votants : 46

Absents : 6

Date de convocation : 07/06/2023

Secrétaire de séance : C PASTRE.

Absents : K ESSAYAR, R KAPPEL, MF TASTEVIN, P DUPONT, D BERAL et A CHARROUD.

En présence des suppléants non votants : D BOISSIN et JP MARRON.

Objet : MARCHE 2023.050 Fourniture et acheminement d'électricité.

La consultation en procédure formalisée a été publiée le 3 mars 2023 (clôture le 9 juin 2023).

La commission d'appel d'offres s'est réunie en séance du 13 juin 2023 afin de procéder à l'analyse des candidatures et des offres.

Elle a constaté le nombre d'offres qui s'élève à : 1 (3 plis déposés : les 2 premiers par un même candidat TOTAL ENERGIE / seul le deuxième est ouvert conformément à l'article R 2151-6 du code de la commande publique. Le pli ouvert ne contenant qu'un courrier indiquant que le candidat ne faisait pas d'offre).

La CAO a donc analysé la seule offre, émanant de ENERGIE D'ICI-UPLÉ et procédé au classement présenté ci-après au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation :

Note technique / 30	27,90
Note prix / 70	70,00
Note générale / 100	97,90
Classement	1

La commission d'appel d'offres a retenu l'offre du fournisseur : ENERGIE D'ICI-UPLÉ car conforme aux conditions du marché.

Le Conseil Communautaire, ayant pris connaissance du rapport de présentation de la CAO, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer le marché avec ENERGIE D'ICI-UPLÉ
- Le charge d'engager toutes les procédures auprès du service de contrôle de légalité, de publication précision étant faite que s'agissant d'une procédure avec une seule offre, le délai standstil n'est pas requis.

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 14 juin 2023

Le Président, Max TOURVIELHE



Accusé de réception en préfecture
007-200073245-20230614-del13062023-48-DE
Date de télétransmission : 15/06/2023
Date de réception préfecture : 15/06/2023